



**UN PROGRAMME DE CONVERSION :**  
**LA LITURGIE DU 1<sup>er</sup> DIMANCHE DE CAREME**  
**DANS LE RITE ARMENIEN**

**R. P. Ch. RENOUX**

*O.S.B. (En-Calcat)*

paru dans *Liturgie, Conversion et Vie monastique*  
(Conférences Saint-Serge, XXXV<sup>e</sup> Semaine d'Etudes Liturgiques 1988)  
*Bibliotheca Ephemerides Liturgicae, Subsidia*, t. 48, Rome 1989, p. 283-292

Paris 2004

# Un programme de conversion :

## la liturgie du I<sup>er</sup> dimanche de Carême dans le rite arménien

par

**R. P. Ch. RENOUX**  
*O.S.B. (En-Calcat)*

Dès les premières attestations de son existence, au début du VII<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>, le premier dimanche de carême du rite arménien porte le nom de dimanche du carnaval <sup>2</sup>, non parce qu'on s'adonnait à des divertissements et à des réjouissances, mais parce qu'il mettait un terme à deux semaines qui leur avaient été concédées, le temps du *barekendan*, le carnaval <sup>3</sup>. C'est en effet un appel à changer de vie, une invitation à la conversion thèmes adaptés à un début de carême, que font entendre, nous allons le voir, les textes propres à la liturgie de ce dimanche. Pour nous en persuader, nous feuilleterons rapidement le lectionnaire, l'homélaire et l'hymnaire, les livres liturgiques grâce auxquels nous pouvons atteindre la plus ancienne tradition arménienne.

### I - LE LECTIONNAIRE

Comment se célébrait l'entrée en carême, après que le rite arménien eût acquis son autonomie avec la découverte de l'alphabet, au début du V<sup>e</sup> siècle ? Il est impossible de le préciser : le typicon hiérosolymitain, traduit en arménien dans les premières décennies du V<sup>e</sup> siècle, ne prévoit pas de textes pour la liturgie des dimanches. Il faut attendre le début du VIII<sup>e</sup> siècle pour en avoir quelque idée, d'une part grâce aux témoins manuscrits de l'homélaire festif (*tonakan*) que Salomon de Mak'enc' entreprit alors de compiler, et d'autre part grâce aux premiers lectionnaires liturgiques qui nous renvoient à cette époque <sup>4</sup>. Dans ces textes l'appellation *barekendan*, *carnaval* donnée à ce premier dimanche de carême domine généralement <sup>5</sup>.

Les lectures scripturaires propres à ce dimanche n'ont jamais varié depuis les plus anciens lectionnaires. La lecture évangélique qui préside à ce début de carême est celle des chapitres 6 et 7 de l'*Évangile de Matthieu*, utilisé également à pareil jour, mais avec des coupes différentes, d'une part

---

<sup>1</sup> Voir le canon 43 des *Canons de Sahak* (éd. V. HAKOBYAN, *Kanonagirk' Hayoc'*, t. 1, Erevan, 1964, p. 401). Ces *canons*, mis sous le nom du catholicos Sahak († 438), sont en réalité l'œuvre de Yovhannēs Mayragomec'i (575? - 640?), farouche adversaire du concile de Chalcédoine (cf. G. GARITTE, *La « Narratio de Rébus Armeniae »*, *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium* 132, Louvain, 1952, p. 273-276).

<sup>2</sup> *Barekendan* ou *Bun Barekendani*. Le terme serait d'origine perse (cf. H. HÜBSCHMANN, *Armenische Grammatik, erster Teil*, Hildesheim, 1962 (réimpression anastatique), p. 119 ; il signifierait « bonne vie », selon les auteurs du *Nor bargirk' haykazean lezui*, Venise, 1838, t. 1, p. 540 (= Nouveau dictionnaire de la langue arménienne) qui le rapprochent du terme grec *bácheuma*, les *Bacchanalia*, le *Carnaval*.

<sup>3</sup> *Kivrakē barekendani*. Au VIII<sup>e</sup> siècle, l'appellation apparaît, d'une part, dans Grigoris Aršaruni (650 - 729?), *Commentaire du lectionnaire* (texte, éd. K'. Č'RAK'EAN, Venise, 1964, p. 111 et 112 ; trad. L. M. FROIDEVAUX, Venise, 1975, p. 31 et 32), et d'autre part dans les témoins manuscrits du *tonakan* (homélaire festif), dont Salomon de Mak'enc' (VIII<sup>e</sup> s.) est regardé comme le premier organisateur (cf. M. VAN ESBROECK, dans *Revue des Etudes Arméniennes*, N<sup>elle</sup> Série 18 [1984], p. 237-280, pour l'homélaire de Muš [manuscrit *Erevan Matenadaran* 7729 de 1202], et Ch. RENOUX, dans *Ecclesia Orans* 4 [1987], p. 169-201, pour le *Paris BN 110* de 1194).

<sup>4</sup> Les manuscrits *Erevan Matenadaran* 832 (de 1154), *Göttingen Ma XIII/21* (non daté), *Jérusalem 121* (de 1192, le supplément), *Pontificio Leoniano Collegio Armeno 1* (de 1302), *Venise Mékhitaristes 285* (du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.), et *Vienne Mékhitaristes 3, le supplément* (du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. ?), dont nous nous sommes fréquemment servi dans le cadre des Conférences Saint-Serge. Nous justifierons cette datation dans un ouvrage à paraître.

<sup>5</sup> Il faut noter cependant que le ms *Erevan Matenadaran* 7729, témoin de l'homélaire de Salomon de Mak'enc', lui donne le nom de «Premier dimanche du carême» (cf. M. VAN ESBROECK, *loc. cit.*, p. 263).

dans la liturgie hagiopolite des V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles que révèlent les *typica* géorgiens <sup>6</sup> et syro-palestiniens <sup>7</sup>, et d'autre part dans la liturgie byzantine <sup>8</sup>.

Ces deux chapitres 6 et 7 de *Matthieu*, finale du sermon sur la montagne, sont lus en deux temps : *Matthieu* 6,1-21 à la liturgie (messe), et *Matthieu* 6,22-7,27 à l'office du matin ; la tradition arménienne est toujours restée fidèle à ce choix depuis les origines. Il est aisé de montrer que ces passages tirés du premier évangile présentent une matière tout à fait adaptée à un début de carême. L'idée qui les sous-tend est en effet que la recherche d'un comportement vraiment chrétien, auquel s'efforce le fidèle du Christ pendant le carême, réside dans la pureté d'intention que l'on met à accomplir les œuvres : aumône, prière, jeûne et détachement. Enseignement simple, porté à la connaissance de tous les fidèles, puisque les versets *Matthieu* 6,1-21 sont lus à l'eucharistie dominicale. La longue péricope *Matthieu* 6,22-7,27 <sup>9</sup>, lue à l'office du matin, est plus complexe. Après une invitation, d'une part à choisir entre deux maîtres, Dieu et Mammon, et d'autre part à se détacher des richesses, elle donne des normes de conduite dans les domaines de la charité, de la prière et du discernement.

Les deux autres textes scripturaires de la liturgie sont tout aussi incitateurs. Le premier, emprunté au prophète Isaïe — *Isaïe* 58,1-14 — est un rappel du jeûne qui plaît à Dieu. Ce ne peut être, précise-t-il, un jeûne qui s'accompagne de manquements à la justice et à l'amour du prochain, ou encore de méconnaissance des droits de Dieu. Le choix de cette péricope, qui dans les mêmes limites fait partie des textes lus dans la tradition hagiopolite de la fin du V<sup>e</sup> siècle, prouve que l'Eglise Arménienne s'est, là encore, référée à des usages déjà existants <sup>10</sup>.

On peut en dire autant de la lecture, en deuxième position à l'eucharistie, de *Romains* 13,11-14,23. Ce texte, dont le thème est encore un rappel à une véritable sainteté de vie et à l'amour du prochain, est prescrit en partie (*Rm* 13,11<sup>b</sup>-14,4), dans le *Typicon de la Grande Eglise*, témoin des rites suivis à Constantinople aux IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles <sup>11</sup>.

En résumé, ces péricopes scripturaires empruntées à *Isaïe*, à *l'Épître aux Romains* et à *Matthieu* ont été choisies en conformité avec les usages d'autres Eglises qui les faisaient lire à pareil jour. Lectures traditionnelles et utilisées dès la fin du V<sup>e</sup> siècle, au moins pour *Isaïe* et *Matthieu*, elles sont parfaitement accordées à un début de carême. Le jeûne sincère que promeut *Isaïe* est aussi un temps de sainteté et d'amour selon *Romains* ; il se vit dans la prière et par les œuvres de charité fraternelle que recommande la péricope évangélique de *Matthieu*.

## II - L'HOMÉLIAIRE

Quittant les textes du lectionnaire pour ceux de l'homélaire, nous ne changerons pas d'optique cependant. Les premières compilations homilétiques connues, celles des manuscrits *Paris BN 110* de 1194 <sup>12</sup> et *Erevan Matenadaran* (Bibliothèque) 7729 de 1202 <sup>13</sup>, dont les origines remontent au VIII<sup>e</sup> siècle, connaissent le jour de *Barekendan* <sup>14</sup>, le premier dimanche de carême. Des lectures patristiques y sont prévues pour l'office de nuit.

---

<sup>6</sup> Cf. M. TARCHNISCHVILI, *Le Grand Lectionnaire de l'Eglise de Jérusalem* (V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle), (*Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium* 189), n° 326, p. 47.

<sup>7</sup> Cf. Ch. PERROT, *Lectures liturgiques syro-palestiniennes* (travail non encore publié).

<sup>8</sup> Cf. J. MATEOS, *Le Typicon de la Grande Eglise* (OCA 166), Rome, 1963, p. 10-11, et I. M. DE VRIES, *The Epistles, Gospels and Tones of the Byzantine Liturgical Year*, Anvers, 1954, p. 27.

<sup>9</sup> L'incipit de cette péricope, au verset *Mt* 6,22, et son desinit en *Mt* 7,27, correspondent à un début et à une finale de sections eusébiennes (cf. H. VON SODEN, *Die Schriften des Neuen Testaments*, t. I/1, Göttingen, 1911, p. 396-397).

<sup>10</sup> Cf. TARCHNISCHVILI, *op. cit.*, n° 324, p. 46.

<sup>11</sup> Cf. J. MATEOS, *Le Typicon de la Grande Eglise*, t. 2, p. 10-11. On remarquera que la coupe en *Rm* 14,4 mutile le thème du jugement des faibles ; contrairement au desinit arménien, cet arrêt ne correspond pas à la fin d'un *kephalaion* (cf. VON SODEN, *op. cit.*, p. 462-463).

<sup>12</sup> Cf. Ch. RENOUX, *Casoc' et tōnakan arméniens : dépendance et complémentarité*, dans *Ecclesia Orans* 4 (1987), p. 169-201.

<sup>13</sup> Cf. M. VAN ESBROECK, *Description du répertoire de l'homélaire de Muš*, dans *Revue des Etudes Arméniennes, Nouvelle Série* 18 (1984), p. 237-280.

<sup>14</sup> Voir *supra*, p. 284.

La première, dans les deux compilations, est un texte de saint Basile, la première *Homélie sur le jeûne*<sup>15</sup>, texte avec lequel débute également le recueil arménien de saint Basile sur le jeûne, le *Girk' pahoc'*, le *Livre du jeûne*<sup>16</sup>. On pourrait se demander si le choix de ce texte n'a pas été décidé parce qu'il était en première position dans le recueil arménien de saint Basile sur le jeûne, ou encore parce qu'il était lu à pareil jour dans l'homilétique byzantine ancienne, d'après les recherches d'Ehrhard<sup>17</sup>. Plus déterminant à notre avis, quand on sait la préoccupation des compilateurs de l'homélaire arménien de trouver des textes patristiques en lien avec les péripécopes bibliques du jour, le fait que le sermon de saint Basile exploite, presque au début, des passages du prophète Isaïe (*Is.* 58,4.6) et de l'évangile de Matthieu (*Mt* 6,16.17) lus dans la liturgie du jour. Le texte de saint Basile constitue, en effet, un vrai commentaire des textes bibliques du premier dimanche de carême, montrant, à l'aide de toutes les grandes figures bibliques de l'ascèse, les implications personnelles et sociales du jeûne, qui est incompatible, sous peine de tomber dans le formalisme, avec l'éloignement de Dieu et les dénis de justice.

La seconde lecture patristique de nos deux plus anciens homélaïres est un texte de saint Jean Chrysostome, *l'Homélie 19 sur saint Matthieu*<sup>18</sup>. Contrairement à la lecture homilétique précédente, on ne peut ici invoquer l'exemple byzantin ; là encore, les compilateurs de l'homélaire arménien ont été désireux de trouver un texte en harmonie avec les péripécopes bibliques de la liturgie. *L'Homélie 19 sur saint Matthieu* de Chrysostome répond à ce souhait, puisqu'elle porte sur le chapitre 6 du premier évangile lu à l'office du matin et à la liturgie. Admirable commentaire de la Bouche d'or, dont la plus grande partie est consacrée, d'une part aux dispositions requises dans la prière — modestie et contrition —, et d'autre part à l'explication du *Notre Père* de *Matthieu* 6,9-13: « Nous ne devons pas dire, mon Père, qui êtes dans les cieus, mais bien " *Notre Père* ", priant alors pour tout le corps dont nous faisons partie, ayant toujours en vue l'intérêt du prochain, jamais notre intérêt propre. Avec ce seul mot, il supprime les inimitiés, il réprime l'arrogance, il exclut la jalousie, il fait régner la charité, mère de tous les biens, il détruit l'inégalité des choses humaines, mettant au même niveau d'honneur le mendiant et le roi... ».

Une troisième lecture est encore proposée, mais dans l'une seulement des deux premières compilations homilétiques connues, l'homélaire de Muš<sup>19</sup>. Il s'agit d'un passage, perdu en grec, du commentaire de Chrysostome *sur Isaïe* 58<sup>20</sup> péricope lue à la liturgie (*Is.* 58,1-14). L'explication de saint Jean Chrysostome correspond exactement à l'esprit du texte d'*Isaïe* : pas de jeûne vrai, sans la pratique effective de la charité et de la justice vis-à-vis d'autrui.

Prolongeant l'enseignement des passages bibliques lus à l'office du matin et à la liturgie, ces textes de Basile de Césarée et de Jean Chrysostome témoignent donc, avant tout, du souci des compilateurs de l'homélaire arménien, de se situer dans la ligne de l'effort ascétique proposé par les lectures de la liturgie du jour : exhortation adressée aux fidèles à une vraie conversion caractérisée par une vie sainte et un amour effectif du prochain. Cette invitation très simple à la conversion, telle que la réclament aussi les chapitres 6 et 7 de *Matthieu*, constitue le fonds primitif de la thématique de ce dimanche du rite arménien. Il va s'enrichir à partir du XII<sup>e</sup> siècle — nous allons l'exposer maintenant — de thèmes christologiques et ecclésiologiques.

### III - L'HYMNAIRE

---

<sup>15</sup> CPG 2845 ; PG 31,164 ss.

<sup>16</sup> Cf. I. W. DRIESSEN, *Les recueils manuscrits arméniens de saint Basile*, dans *Le Muséon* 66 (1963), p. 65-95, et G. ULUHOGIAN, *Repertorio dei manoscritti della versione armena di S. Basilio di Cesarea*, dans P. J. FEDWICK, *Basil of Caesarea, Humanist, Ascetic*, t. 2, Toronto, 1981, p. 571-588.

<sup>17</sup> A. EHRHARD, *Überlieferung und Bestand der hagiographischen und homiletischen Literatur der Griechischen Kirche (Texte und Untersuchungen Bd. 51)*, Leipzig, 1938, p. 42, 137, 144, 147, 166, 183, 251 et 265.

<sup>18</sup> CPG 4424 ; PG 57,273-286.

<sup>19</sup> Cf. M. VAN ESBROECK, *loc. cit.*, p. 263, n° 134.

<sup>20</sup> Aux références de M. VAN ESBROECK - U. ZANETTI, ajouter celle de la traduction latine de A. TIROYAN, *In Isaiam prophetam interpretatio sancti Joannis Chrysostomi*, Venise, 1887, p. 425-431.

Le *Canon du Bun Barekendan* est unanimement attribué à l'évêque Nersēs Šnorhali (1102-1173) par la tradition arménienne <sup>21</sup>. Contrairement à la plupart des sarakan (strophes des hymnes) antérieurs au XII<sup>e</sup> siècle, sans règles bien déterminées, Nersēs Šnorhali, auteur de centaines d'hymnes religieuses, ouvre la poésie liturgique aux méthodes de la prosodie (formes métriques, rimes, allitérations, acrostiches, etc. ...). Voici une traduction du canon du Bun Barekendan.

## CANON DU BUN BAREKENDAN

### ORHNUT' IWN <sup>22</sup>

1. Le Verbe, qui est Dieu avec le Père  
Et consubstantiel au Saint Esprit,  
A uni <sup>23</sup> sa propre image <sup>24</sup> à une nature terrestre  
Qu'il plaça, parée de gloire, au jardin de délices.
2. Là se réjouissait (Adam)  
D'une allégresse sans ombre,  
Car il voyait Dieu descendant sans cesse au jardin.  
L'éclat de sa lumière s'imprimait en lui.
3. C'est pourquoi, ô Marie, mère de Dieu, supplie  
Ton Fils unique, pour qu'il nous accorde, comme au larron,  
D'hériter de la splendeur du jardin.
4. Aujourd'hui, à l'exemple d'Adam, le premier homme,  
Qui s'est réjoui avec les anges au jardin de délices,  
Exprimons, nous aussi, notre joie, en des louanges inspirées par l'Esprit <sup>25</sup>.
5. Aujourd'hui, en souvenir du premier père créé par Dieu,  
Qui se plaisait à savourer les fruits de l'Eden <sup>26</sup>  
Savourons, nous aussi, les commandements de Dieu.
6. Aujourd'hui, sur le modèle de la tunique des origines <sup>27</sup>  
Qui ornait de gloire le premier homme,  
Ornons-nous, nous aussi, d'une manière divine.
7. Réjouis-toi, Marie,  
Orient du Soleil de justice <sup>28</sup>,  
Et supplie Dieu qui, pour nous, naquit de toi,  
Afin qu'il nous rende l'héritage du jardin.

<sup>21</sup> Cf. G. AWETIK'EAN, *op. cit.*, p. 152; M. TER-MIKAÉLIAN, *Das armenische Hymnarium*, Leipzig, 1905, p. 49 ; H. S. ANASYAN, *Haykakan matenatgitut'yun V-XVIIIdd* (= Bibliologie arménienne), t. 2, Erevan, 1959, p. LXV-LXXIV ; N. COVAKAN (= N. BOGHASIAN), *S. Nersēs Šnorhali šarakannere*, dans *Sion 51* (1977), p. 236-240.

<sup>22</sup> Ce terme, qui peut signifier à la fois *bénédition, louange, hymne, ode, cantique*, désigne l'hymne qui est chantée à l'office de nuit. Nous ne traduisons que les strophes qui se lisent dans les hymnaires manuscrits.

<sup>23</sup> *Xarneal*, littéralement : *mélangé*. Terme classique de la christologie arménienne, pour exprimer l'union du Verbe éternel à son corps humain (cf. la version arménienne du *Contra eos qui dicunt duas naturas* de Timothée Aelure (t 477), CPG 5475, éd. K. TER-MEKERTTSCHEAN - E. TER-MINASSIANTZ, Leipzig, 1909, voir l'index des mots p. 377 ; R. W. THOMSON, *The Teaching of Saint Gregory, Harvard Armenian Texts and Studios 3*, Cambridge, 1970, p. 200 : Incarnation of Christ, technical terminology ; le *Girk' t'lt'oc'* [Livre des Lettres], éd. Y. IZMIREANC', Tiflis, 1901, vg., p. 116 ; le *Knik' hawatoy* [Sceau de la Foi], éd. G. TER-MKRTČ'EAN, Ejmiacin, 1914, index, p. 399). L'emploi du terme « mélangé » ne doit pas étonner ; c'est bien une union parfaite qu'il veut signifier.

<sup>24</sup> Cf. *Col.* 1.15.

<sup>25</sup> Cf. *Col.* 3.16.

<sup>26</sup> *Gn* 2,16.

<sup>27</sup> La gloire divine, vêtement paradisiaque, qui revêtait Adam et Eve avant qu'ils ne prissent conscience de leur nudité (cf. E. PETERSON, *Pour une théologie du vêtement, La Clarté-Dieu 8*, Lyon, 1943, p. 8-10 ; E. HAULOTTE, *Symbolique du vêtement selon la Bible, Théologie 65*, Paris, 1964, p. 186).

<sup>28</sup> *Ml* 3,20.

## HARC<sup>29</sup>

1. Réjouis-toi, Eglise du Christ,  
De l'économie du salut ;  
Pour toi a pris chair de la Vierge  
Le Dieu de nos pères.
2. Aujourd'hui, les fils d'Adam exultent d'allégresse,  
Car le Législateur du jeûne au jardin des origines<sup>30</sup>,  
Se mit, pour nous, à jeûner corporellement<sup>31</sup>.  
Dieu de nos pères.
3. Aujourd'hui, le second Adam, à cause du premier<sup>32</sup>,  
Resta sans manger,  
Pour expier la dette des mangeurs du fruit.  
Dieu de nos pères.  
Bénissez le Seigneur, exaltez-le dans les siècles<sup>33</sup>.
4. Lui, le Sauveur, par son jeûne de quarante jours,  
S'est gardé l'Eglise pour épouse<sup>34</sup>,  
Afin qu'elle entre dans la chambre nuptiale avec l'Epoux ressuscité.  
Exaltez-le dans les siècles.
5. Allons ! fidèles du Christ, jeûnons avec joie,  
En mourant au péché<sup>35</sup>, dans la mort de l'Immortel<sup>36</sup>,  
Afin que par sa résurrection nous revivions dans la justice<sup>37</sup>.  
Exaltez-le dans les siècles.

## MECAC'USC'Ē<sup>38</sup>

1. Toi qui fus choisie dès les origines, immaculée Vierge Marie,  
Pour être le temple saint de l'ineffable lumière née du Père,  
Intercède sans cesse auprès de lui pour qu'il nous sauve.
2. Le second Adam, (né) de toi, en raison de la faute du premier,  
Par son jeûne en notre nature  
A dissipé la séduction du fruit de mort.  
Intercède sans cesse auprès de lui pour qu'il nous sauve.
3. Supplie maintenant, Mère de Dieu, celui qui pour nous naquit de toi,  
Afin qu'en jeûnant avec lui,  
Nous soyons renouvelés par sa sainte résurrection.  
Intercède sans cesse auprès de lui pour qu'il nous sauve.

---

<sup>29</sup> Texte chanté à l'office du matin, après le *Cantique des trois jeunes gens* (Dn 3,26-45) dont l'hymne va reprendre, après chacune des strophes, une partie du verset Dn 3,26 : *Seigneur, Dieu de nos pères* (= harc<sup>29</sup>).

<sup>30</sup> Dieu, qui avait prescrit à Adam et Eve de ne pas manger du fruit de l'arbre de la connaissance (Gn 2,17).

<sup>31</sup> Le jeûne du Christ au désert.

<sup>32</sup> Cf. *1 Co* 15,45-47.

<sup>33</sup> *Dn* 3,57.

<sup>34</sup> Les Eglises de langue syriaque ont abondamment développé ce thème dans leurs liturgies (voir l'étude fondamentale de A. ENGBERDING, *Die Kirche als Braut in der ostsyrischen Liturgie*, dans *Orientalia Christiana Periodica* 3 [1937], p. 5-48).

<sup>35</sup> Cf. *Rm* 6,2.10.11. etc.

<sup>36</sup> Cf. *Rm* 6,8 ; *Col* 3,20.

<sup>37</sup> Cf. *1 Pt* 1,3.

<sup>38</sup> Hymne chantée après les cantiques évangéliques de la Vierge Marie (*mecac'usc'ē* = magnificat), de Zacharie et de Siméon.

## OĻORMEA<sup>39</sup>

- (Efface) mon iniquité<sup>40</sup>. Dieu, aie pitié de moi.
1. Nous étions morts, car (Adam) n'observa pas le premier précepte.  
Toi, tu nous donnas en toi un exemple du précepte de vie<sup>41</sup>,  
Afin que nous revivions par le jeûne.  
Dieu, aie pitié de moi,
  2. Christ, dans le mystère de ta mort volontaire (naquit) ton Eglise,  
Quand tu mourus selon la loi du péché<sup>42</sup>,  
Pour qu'en ressuscitant avec toi, elle soit restaurée dans la gloire.  
Dieu, aie pitié de moi.

## TĒR YERKNIC'<sup>43</sup>

- Dans les hauteurs<sup>44</sup>. Gloire à ta résurrection. Seigneur.
1. Dans les amères souffrances de ta croix, ô Christ,  
L'Eglise des Nations se fait ta compagne,  
En se sanctifiant par le jeûne.  
Gloire à ta résurrection, Seigneur,
  2. Donne-nous, Seigneur, d'imiter ta mort en mourant au péché<sup>45</sup>,  
Pour qu'en communiant à ta vie,  
Nous devenions dignes du royaume de vie.  
Gloire à ta résurrection. Seigneur.

Le contenu doctrinal du premier dimanche de carême s'élargit considérablement avec ces textes hymnodiques qui gravitent autour de cinq personnages : le Verbe Incarné, second Adam ; le premier homme, Adam ; l'Eglise, Marie et nous. En regroupant les thèmes évoqués à propos de chacun d'eux, on perçoit, très affirmé, le souci du compositeur de situer le carême et son jeûne dans le plan rédempteur. « Le Verbe qui est Dieu avec le Père (*Ohrnut' iwn* 1) est né de la Vierge Marie à cause de la faute du premier Adam (*Meca'usc'ē* 2), pour expier la dette des mangeurs du fruit (*Harc' 3*) ; par son jeûne, il s'est gardé l'Eglise pour épouse (*Harc' 3*), afin qu'elle entre dans la chambre nuptiale avec l'Epoux ressuscité (*Harc' 4*). Nous qui étions morts par la transgression d'Adam, nous revivons par le jeûne (*Olormea* 1) et en mourant au péché, pour devenir dignes du royaume de vie (*Tēr Yerknic' 2*). La Vierge Marie, temple saint de l'ineffable Lumière (*Meca'usc'ē* 1), supplie son Fils pour qu'il nous accorde, comme au larron, d'hériter de la splendeur du jardin (*Ohrnut' iwn* 3).

A la source de cet approfondissement christologique du sens du carême, il faut, sans aucun doute, mettre la théologie et la spiritualité de Nersēs Šnorhali, pour lequel le Mystère du Verbe Incarné constitue le centre d'intérêt de tout exposé dogmatique ou spirituel<sup>46</sup>. Mais on est en droit de se demander, si Nersēs Šnorhali ne s'est pas inspiré aussi de la liturgie byzantine pour composer son canon. L'hymnographie du premier dimanche de carême, le dimanche de la Tyrophagie du rite byzantin, a pour toile de fond, en effet, l'évocation du Paradis, la chute d'Adam et son bannissement du jardin de délices. Le couvent de Drazark, en Cilicie, où fut formé et vécut longtemps Nersēs Šnorhali, était très ouvert aux influences des autres cultures. C'est là, vraisemblablement, que fut entrepris à partir du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle un aggiornamento des rites liturgiques qui s'inspire largement du

<sup>39</sup> Hymne chantée après la *PS* 50 (*olormea* = *miserere*).

<sup>40</sup> Finale du verset *PS* 50,1.

<sup>41</sup> Le précepte du jeûne, que le Christ observa au désert, est donné en vue de la vie, commente G. AWETIK'EAN, *Bac' atrut' iwn šarakanac'* (= Explication des hymnes), Venise, 1814, p. 155.

<sup>42</sup> Cf. *Rm* 8,2.

<sup>43</sup> Hymne chantée après les *PS* 148-150 (Louez, le Seigneur depuis les cieux = *Tēr yerknic'*)

<sup>44</sup> Finale du verset *PS* 148,1.

<sup>45</sup> Cf. *Rm* 6, 2.10.11.

<sup>46</sup> Cf. B.L. ZEKIYAN, *Nersēs Šnorhali*, dans *Dictionnaire de Spiritualité*, t. II, Paris, 1982, col. 134-150.

rite byzantin <sup>47</sup>. En composant, pour le premier dimanche du carême, un canon hymnodique qui empruntait aux textes byzantins, Nersēs Šnorhali se ralliait donc en ce domaine, comme ses prédécesseurs l'avaient fait pour l'hagiographie, aux orientations de l'Eglise Byzantine dont l'Eglise Arménienne de Cilicie cherchait, en ces années, à se rapprocher sur le plan dogmatique <sup>48</sup>.

Comme on le constate pour d'autres célébrations de l'année liturgique arménienne <sup>49</sup>, la liturgie actuelle du premier dimanche de carême relève de deux périodes différentes : l'une, antérieure au XII<sup>e</sup> siècle, est caractérisée par des textes qui font appel, avant tout, à la conversion ; la seconde, postérieure au XII<sup>e</sup> siècle, est marquée par le souci d'insérer l'effort personnel de conversion dans la perspective de l'économie du salut.

Charles RENOUX  
*En-Calcat*

---

<sup>47</sup> Cf. notre contribution, *Une influence du rite byzantin sur la liturgie arménienne : un Pentecostaire arménien*, au Colloque Arméno-Byzantin (du 25-27 janvier 1988) du Centre de Recherches d'Histoire et de Civilisation Byzantines (Université Paris I).

<sup>48</sup> Cf. B.L. ZEKIYAN, *art. cit.* (note 45).

<sup>49</sup> Nous pensons à la fête du 15 août par exemple (cf. notre contribution à la 32<sup>e</sup> semaine des Conférences Saint-Serge sur *La Mère de Jésus-Christ...*, Bibliotheca Ephemerides Liturgicae - Subsidia 37, Rome, 1986, p. 235-253).